



FAIRE SES CHOIX EN TOUTE CONFIANCE

www.parcoursup.fr

  [parcoursup_info](#)

 enseignementsup-recherche.gouv.fr
education.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

➤ L'essentiel sur la phase d'admission de Parcoursup

Du 22 mai au 5 septembre 2018 se déroule la phase principale d'admission dans l'enseignement supérieur sur Parcoursup. Pour la première fois, le tirage au sort a été supprimé et 19 000 places ont été créées dans les filières les plus demandées, sur l'ensemble du territoire. Les candidats recevront désormais une réponse à chacun de leurs vœux, ce qui leur permettra de choisir sereinement la formation qu'ils souhaitent suivre dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2018.

Parcoursup fonctionne en continu : chaque matin, les dossiers des candidats sont actualisés. Chaque fois qu'un candidat fait son choix entre plusieurs propositions, il libère une place pour un autre candidat qui souhaite également suivre cette formation. Les délais de réponse aux propositions d'admission se réduisent au fur et à mesure que la rentrée universitaire approche, pour que chacun trouve sa place rapidement. Un calendrier est mis à votre disposition à la fin de ce livret.

Lorsqu'une proposition d'admission est faite par un établissement, les candidats reçoivent une alerte via la messagerie Parcoursup, la messagerie personnelle et l'application Parcoursup. Les professeurs ou les tuteurs légaux qui ont précisé leur adresse mail lors de l'inscription du candidat recevront également ces alertes.

Avec Parcoursup, c'est l'accompagnement humain qui est placé au cœur du processus d'admission. Plusieurs nouveaux dispositifs sont mis en place, pour que chaque candidat qui souhaite poursuivre des études reçoive une proposition d'admission dans l'enseignement supérieur :

- Au lycée, les **professeurs principaux** pourront consulter les propositions d'admission en même temps que leurs élèves. Ils peuvent ainsi jouer un rôle d'accompagnement des élèves jusqu'à la fin de l'année scolaire, avec le concours des conseillers d'orientation de l'établissement.
- **Les psychologues de l'Éducation nationale** (conseillers d'orientation) **et les experts de Parcoursup** répondent à toutes les questions sur Parcoursup via la rubrique « contact » de la plateforme et sur le **numéro vert 0800 400 070**, du lundi au vendredi de 10 h à 16 h. Toutes les informations sont à retrouver sur >> www.parcoursup.fr
- **La plateforme Inspire**, labellisée par l'État, est pleinement mobilisée pendant les admissions sur Parcoursup : ses 15 000 étudiants éclairés partagent gratuitement leur expérience avec les lycéens sur l'ensemble de leurs interrogations en vue de leur permettre de faire le meilleur choix d'études. Ces échanges ont lieu par chat sur le site ou par téléphone. Plus d'informations sur >> www.inspire-orientation.org
- Pour les candidats qui n'avaient fait que des vœux en filière sélective et qui n'ont eu que des réponses négatives, **une commission est mise en place dès le 22 mai** dans chaque rectorat d'académie. Son rôle : accompagner les candidats et leur faire de nouvelles propositions d'admission. Toutes les informations pour saisir la commission sont précisées dans votre dossier Parcoursup.
- Les candidats qui ont des besoins spécifiques (situation de handicap, sportif de haut niveau etc) peuvent demander **un réexamen de leur dossier** et solliciter une inscription par le recteur dans la formation de leur choix. Toutes les informations pour solliciter l'inscription par le recteur >> www.parcoursup.fr
- À la fin des épreuves du baccalauréat, en parallèle de la phase normale qui se poursuit, **s'ouvre le 26 juin la procédure complémentaire sur Parcoursup**. Elle recense toutes les places encore disponibles dans l'enseignement supérieur pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'y inscrire. En 2017, après la rentrée étudiante, près de 130 000 places sont restées vacantes. Tout comprendre sur la procédure complémentaire dans la FAQ de >> www.parcoursup.fr

EXEMPLE

Comment répondre aux propositions d'admission sur Parcoursup ?

- Vous ne pouvez accepter qu'une seule proposition d'admission à la fois.
 - Lorsque vous acceptez une proposition, vous devez préciser si vous souhaitez «maintenir» ou «renoncer» à vos propositions d'admission «en attente».
 - Répondez au fur et à mesure et dans les délais impartis aux propositions d'admission qui vous sont faites.
- > Les dates limites de réponses sont précisées dans les mails et alertes que vous recevrez et dans votre dossier Parcoursup en face de chaque proposition. **N'attendez pas la date limite.**
- Respectez bien les délais de réponse pour ne pas perdre toutes les propositions d'admission qui vous ont été faites et vos vœux en attente.
 - Si vous acceptez une proposition d'admission dans une formation **qui n'est pas sur Parcoursup**, vous devez clore votre dossier sur la plateforme en téléchargeant l'attestation de démission qui vous sera obligatoirement demandée par la formation que vous avez choisie.
 - Lorsque vous avez confirmé définitivement un vœu, vous devez ensuite procéder à votre inscription administrative dans l'établissement concerné. N'oubliez pas de faire également toutes les démarches pour préparer votre rentrée sur www.étudiant.gouv.fr

Les choix de Kim

LE 31 MARS

Kim a confirmé 5 vœux sur Parcoursup.

vœu A

vœu B

vœu C

vœu D

vœu E

LE 22 MAI

Elle reçoit les réponses des établissements.

Oui - sur liste d'attente

oui

proposition d'admission réponse au plus tard le 28 mai inclus

oui

proposition d'admission réponse au plus tard le 28 mai inclus

Oui - sur liste d'attente

non

dossier non retenu

LE 24 MAI

Après 2 jours de réflexion :

- Kim accepte le vœu C, donc renonce aux vœux B et D qui lui plaisent moins ;
- Elle souhaite maintenir uniquement le vœu A «en attente».

je maintiens

je renonce

il ne m'intéresse plus

j'accepte

je renonce

il ne m'intéresse plus

LE 27 MAI

- Kim a déjà accepté une proposition : le vœu C, depuis le 24 mai ;
- Elle reçoit une nouvelle proposition à son vœu A.

oui

proposition d'admission réponse au plus tard le 2 juin

j'accepte

donc

je renonce

il ne m'intéresse plus

LE 2 JUIN

- Kim a réfléchi et échangé avec son entourage :
- Elle accepte le vœu A, qui a sa préférence ;
- Donc elle renonce à la proposition du vœu C qu'elle avait acceptée le 24 mai.



LE CALENDRIER DES DÉLAIS DE RÉPONSE AUX PROPOSITIONS D'ADMISSION

Chaque proposition a une date limite de réponse : vous devez respecter cette date.

Respectez bien le délai prévu pour répondre aux propositions d'admission qui vous sont faites.
La date limite pour accepter une proposition d'admission sera affichée en face de chacun
de vos vœux dans votre dossier Parcoursup.

MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
Proposition reçue le	Date limite de réponse	Proposition reçue le	Date limite de réponse	Proposition reçue le	Date limite de réponse	Proposition reçue le	Date limite de réponse	Proposition reçue le	Date limite de réponse
		1 juin >>> 7 juin		1 juil >>> 3 juil		1 août >>> 3 août		1 sept >>> 3 sept	
		2 juin >>> 8 juin		2 juil >>> 4 juil		2 août >>> 4 août		2 sept >>> 3 sept	
		3 juin >>> 9 juin		3 juil >>> 5 juil		3 août >>> 5 août		3 sept >>> 3 sept	
		4 juin >>> 10 juin		4 juil >>> 6 juil		4 août >>> 6 août		4 sept >>> 4 sept	
		5 juin >>> 11 juin		5 juil >>> 7 juil		5 août >>> 7 août		5 sept >>> 5 sept	
		6 juin >>> 12 juin		6 juil >>> 8 juil		6 août >>> 8 août		6 sept >>> 6 sept	
		7 juin >>> 13 juin		7 juil >>> 9 juil		7 août >>> 9 août		7 sept >>> 7 sept	
		8 juin >>> 14 juin		8 juil >>> 10 juil		8 août >>> 10 août		8 sept >>> 8 sept	
		9 juin >>> 15 juin		9 juil >>> 11 juil		9 août >>> 11 août		9 sept >>> 9 sept	
		10 juin >>> 16 juin		10 juil >>> 12 juil		10 août >>> 12 août		10 sept >>> 10 sept	
		11 juin >>> 17 juin		11 juil >>> 13 juil		11 août >>> 13 août		11 sept >>> 11 sept	
		12 juin >>> 26 juin		12 juil >>> 14 juil		12 août >>> 14 août		12 sept >>> 12 sept	
		13 juin >>> 27 juin		13 juil >>> 15 juil		13 août >>> 15 août		13 sept >>> 13 sept	
		14 juin >>> 28 juin		14 juil >>> 16 juil		14 août >>> 16 août		14 sept >>> 14 sept	
		15 juin >>> 29 juin		15 juil >>> 17 juil		15 août >>> 17 août		15 sept >>> 15 sept	
		16 juin >>> 30 juin		16 juil >>> 18 juil		16 août >>> 18 août		16 sept >>> 16 sept	
		17 juin >>> 1 juil		17 juil >>> 19 juil		17 août >>> 19 août		17 sept >>> 17 sept	
		18 juin		18 juil >>> 20 juil		18 août >>> 20 août		18 sept >>> 18 sept	
		19 juin		19 juil >>> 21 juil		19 août >>> 21 août		19 sept >>> 19 sept	
		20 juin		20 juil >>> 22 juil		20 août >>> 22 août		20 sept >>> 20 sept	
		21 juin		21 juil >>> 23 juil		21 août >>> 23 août		21 sept >>> 21 sept	
22 mai >>> 28 mai		22 juin	BAC	22 juil >>> 24 juil		22 août >>> 24 août			
23 mai >>> 29 mai		23 juin		23 juil >>> 25 juil		23 août >>> 25 août			
24 mai >>> 30 mai		24 juin		24 juil >>> 26 juil		24 août >>> 26 août			
25 mai >>> 31 mai		25 juin		25 juil >>> 27 juil		25 août >>> 27 août			
26 mai >>> 1 juin		26 juin >>> 1 juil		26 juil >>> 28 juil		26 août >>> 28 août			
27 mai >>> 2 juin		27 juin >>> 1 juil		27 juil >>> 29 juil		27 août >>> 29 août			
28 mai >>> 3 juin		28 juin >>> 1 juil		28 juil >>> 30 juil		28 août >>> 30 août			
29 mai >>> 4 juin		29 juin >>> 1 juil		29 juil >>> 31 juil		29 août >>> 31 août			
30 mai >>> 5 juin		30 juin >>> 2 juil		30 juil >>> 1 août		30 août >>> 1 sept			
31 mai >>> 6 juin				31 juil >>> 2 août		31 août >>> 2 sept			

Pendant les épreuves du bac, vous ne recevez aucune proposition d'admission. Quand le délai de réponse arrive à son terme pendant cette période (pour les propositions d'admission reçues entre le 12 et le 17 juin), ce délai est décalé pour tenir compte des 8 jours des épreuves. Si la période de délai de réponse est dépassée, votre vœu sera considéré comme «abandonné», soyez donc attentifs aux alertes et aux mails que vous allez recevoir.

7 jours (J+6) jusqu'au 1er juillet inclus 3 jours (J+2) 2 jours (J+1) Le jour même

↔ Du 26 juin au 21 septembre : phase complémentaire permettant de faire 10 nouveaux vœux dans des formations qui disposent de places libres